



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé : personnel

Question écrite n° 120925

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la possibilité d'utiliser les médecins inspecteurs de santé publique (MISP), les ingénieurs du génie sanitaire (IGS), des inspecteurs de l'action sanitaire (IASS) dans l'action publique contre la tabagie, notamment après le nouveau décret antitabac, entré en application le 1er février. Ces professionnels de la santé publique refusent d'après leurs récentes déclarations de devenir « les pervenches du fumeur ». Ces personnels de santé ont rappelé que leur métier n'était pas de faire des descentes dans les entreprises et de mettre des PV aux fumeurs. Ils rappellent que leur rôle est de contrôler les établissements de santé, de voir si tout fonctionne normalement, de rédiger des rapports sur des dossiers très pointus lorsqu'un dysfonctionnement apparaît dans un hôpital ou encore d'endosser un rôle de conseil. Ils ne veulent donc pas, selon eux, jouer les pères Fouettard avec les fumeurs. Il conviendrait donc d'engager une vaste campagne d'information et de sensibilisation de ces professionnels médicaux et hospitaliers, pour les concerner plus complètement à ce dossier. Il lui demande donc son avis sur cette suggestion.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120925

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mars 2007, page 2829